



Direction Générale des Services

## DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

*Monsieur Christian ARMENGAUD, Ingénieur de recherche, Directeur du Système d'Information, (DSI),*

à l'effet de signer en son nom, pour le Service Opérationnel (SO) 900010 – Direction du Système d'Information :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires concernant le SO 900010, hormis ceux le concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet le 6 février 2017. Il est mis fin, à la même date, à la délégation de signature consentie à M. Christian ARMENGAUD, datée du 25 mai 2016.

Fait à Toulouse, le 6 février 2017

Le délégataire

Christian ARMENGAUD

La Présidente,

Corinne MASCALA

